

Un budget fédéral qui fait fit des besoins de près de 60% des chômeurs et des chômeuses au Canada.

Le budget déposé cette semaine par le gouvernement conservateur constitue une pure aberration dans un contexte de récession économique et de mises à pied massives dans des secteurs névralgiques de l'économie canadienne. Nul part au sein de cet énoncé économique à forte teneur idéologique n'y retrouvent-on de mesures visant à protéger et à assurer un remplacement de revenu adéquat pour les travailleurs et les travailleuses affectés par la crise. En outre, rien dans ce budget ne s'attaque aux problèmes fondamentaux du régime d'assurance-chômage canadien, soit son aspect discriminatoire et l'impossibilité pour près de 6 travailleurs et travailleuses sur 10 de profiter des bénéfices de leurs cotisations.

À quoi, et surtout à qui cela sert-il de bonifier de cinq semaines la période de prestation s'il y a toujours près de 60% des travailleurs et des travailleuses qui, d'une manière ou d'une autre, n'y auront pas accès lorsqu'ils et elles perdront leur emploi. Toutes bonifications à l'assurance-chômage, bien que souhaitables, demeurent inefficaces si l'on ne s'affaire pas, dans un premier temps, à rétablir le caractère universel du régime.

Dans un contexte de pertes massives d'emplois dans le secteur manufacturier, notamment dans l'industrie automobile, nous sommes face à une mutation drastique du marché de l'emploi. Ainsi, des emplois de qualité et bien rémunérés disparaissent alors que se multiplient les nouveaux emplois de piètre qualité et mal rémunérés dans le secteur des services. Cette transformation du marché de l'emploi place les travailleurs et les travailleuses dans une position de plus en plus difficile, devant composer non seulement avec une diminution importante de leur revenu, mais également avec des emplois souvent à temps partiel. Face à cette précarisation croissante de l'emploi, la nécessité d'une réforme de fond en comble du régime d'assurance-chômage canadien apparaît de plus en plus urgente car en fonction des critères d'admissibilité actuellement en vigueur, très peu de gens réussissent à se qualifier.

Nous sommes d'avis que dans un tel contexte, le gouvernement fédéral aurait du faire de l'assouplissement des critères d'admissibilité au régime sa première priorité. En effet, alors que le prolongement de la période de prestations de 5 semaines ne profitera en définitive qu'au 10% des chômeurs et des chômeuses allant jusqu'au bout de leurs prestations, l'établissement d'un seul critère d'admissibilité de 350 heures, une mesure s'évaluant à 504 millions de dollars par année selon le *Centre canadien de politiques alternatives*¹, aurait quant à elle des effets concrets en permettant une augmentation substantielle du niveau d'accessibilité au régime.

Encore une fois ancrée dans une vision réductrice et à court terme de la problématique du chômage, le gouvernement fédéral a toutefois décidé de privilégier la voie des projets pilotes au détriment d'une réforme en profondeur du régime. En maintenant une telle

¹ Centre canadien de politiques alternatives, Leadership des temps difficiles: Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral; Programme de stimulation fiscale, <http://www.policyalternatives.ca/reports/2009/01/reportsstudies2067/?pa=BB736455>.

approche à la pièce au lieu de proposer de réelles solutions, le gouvernement nie toujours sa responsabilité en matière d'assurance-chômage tout en maintenant le caractère discriminatoire du régime.

Alors qu'il existe toujours un surplus cumulatif de près de 57 milliards de dollars apparaissant au compte de l'assurance-chômage, état de fait confirmé par la Cour suprême en décembre dernier, le gouvernement fédéral se refuse toujours à réinjecter ces sommes de manière efficace au régime d'assurance-chômage. Rappelons que ces surplus proviennent directement des poches des travailleurs et des travailleuses, fonds qui furent détournés au profit du remboursement de la dette et qui sont une des conséquences directes des coupures successives qui ont accablé le régime depuis le début des années 1990. Rappelons également que le gouvernement s'est attribué le pouvoir d'utiliser ces sommes comme bon lui semble alors que lui-même a cessé de contribuer au financement du régime depuis maintenant presque 20 ans.

En somme, il nous apparaît clair que les orientations contenues dans le budget fédéral témoignent d'une absence complète de considération pour les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi. Nous maintenons qu'il est plus que jamais nécessaire de procéder à une réforme majeure du régime d'assurance-chômage pour en rétablir le caractère juste et universel. En ce sens, nous proposons donc les modifications suivantes : un seul critère d'admissibilité de 350 heures, un minimum de 35 semaines de prestations, un taux de prestation d'au moins 60%, et l'abolition de toutes les exclusions de plus de 6 semaines.

Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi est le plus important regroupement de groupes de chômeuses et de chômeurs au Québec. Ses 14 groupes membres luttent pour le rétablissement d'un régime d'assurance-chômage juste et universel.